



Amicale

des anciens élèves et amis de

Combrée

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMICALE DU 11 SEPTEMBRE 2020 *Louvaines (L'Aunay)*

Etaient présents :

Administrateurs : Jean-Jacques Carré (c. 1966), vice-président, Geneviève Charbonneau-Bloomfield, Loïc Dusseau (c. 1984), président, Dominique Faure (c. 1969), Gérard Fossé (c. 1974), trésorier-adjoint, Loïck Le Brun (c. 1984) - physiquement - et Philippe Tijou (c. 1966) - par téléphone.

Excusés :

Administrateurs : Marie-Jo Abline, Jean-Louis Boulangé (c. 1964), secrétaire, Patrick Danset (c. 1973), secrétaire-adjoint, Isabelle Paumard-Veugé (c. 1985), Jean-François Ploteau (c.1984) et Didier Viel (c. 1966), trésorier.

Présidents honoraires : Jean-Michel Guittet (c. 1985), Xavier Perrodeau (c. 1980) et Patrick Tesson (c. 1972).

Le président présente les excuses des absents dont la plupart pourront toutefois faire le déplacement à Combrée le 19 septembre.

La séance est ouverte à 10h15.

1. Approbation du projet de compte-rendu du CA du 03/07/2020 :

Le président Loïc Dusseau rappelle que le projet de compte rendu de la réunion du 3 juillet 2020 a été adressé aux administrateurs dès le 10 juillet 2020 en sollicitant leurs observations, puis en version finalisée le 22 août 2020.

Le président interroge les administrateurs sur leurs éventuelles observations.

Aucune n'est formulée et le conseil adopte à l'unanimité le compte rendu de la réunion du conseil d'administration du 3 juillet 2020.

2. Point sur l'organisation de la Fête des Anciens et de l'AG du 19/092020 :

Loïc Dusseau et Marie-Jo Abline se sont rendus sur place le 4 septembre pour discuter avec Mme Odile Fresneau, la directrice de l'Epide, des modalités pratiques de mise en place et d'organisation.

Depuis lors, Marie-Jo, avec le renfort amical de la Fraternité de la paroisse de Combrée (dont Franck Bourcy), a déjà pu procéder le 8 septembre au balayage des cloîtres et au débroussaillage du parking et du perron devant la façade. L'Epide doit se charger du nettoyage de la cour centrale.

La convention de mise à disposition a été régularisée entre le président et la directrice de l'Epide le 9 septembre (+ attestation d'assurance RC obtenue par le trésorier le 11 septembre).

Jean-Louis Boulangé a réservé comme traiteur l'Auberge d'Ombree pour 50 personnes, ainsi que tables et chaises auprès du comité des fêtes de Combrée. Notre secrétaire prépare également des badges pour les inscrits ainsi que quelques pancartes indicatives.

Marie-Jo Abline s'est occupée des serviettes, nappes et rubalises.

Didier Viel nous fournira en gel et masques.

La mise en place des tables livrées par le comité des fêtes se fera le vendredi 18 septembre entre 14h00 et 16h00 avec de nouveau l'aide de la Fraternité et les administrateurs disponibles (Loïc Dusseau, Gérard Fossé et Jean-Jacques Carré).

Programme détaillé de la journée du 19 septembre :

8h30 : Ouverture de Combrée pour notre installation.

9h30 : Accueil avec café de bienvenue :

- parking devant la façade, avec entrée cour des moyens,
- stands sous le préau :
 - distribution aux inscrits d'un badge d'identification + ticket repas, encaissement des 10 € / personne pour le repas (avec ticket), possibilité d'adhésion à l'Amicale (pour droit de vote à l'AG),
 - dédicace de son livre par Michel Pateau (c. 1968)
 - vente des objets de la boutique¹.

10h00 : AG statutaire :

- rapport moral, d'activités et financier (président, secrétaire et trésorier) + distribution copie des comptes 2019 aux adhérents
- élection de nouveaux membres du CA (Isabelle Paumard-Veugé, habitant désormais en Guyane, se retire et les statuts prévoyant un conseil élu de 5 à 15 membres - sans compter les présidents d'honneur -, il reste donc 3 places disponibles),
- approbation du montant des cotisations,
- mandat au CA pour continuer de rechercher un projet de reconversion pour Combrée.

¹ Cette dernière ne sera finalement pas possible car nous ne pouvons pas récupérer les objets stockés dans l'Oratoire : « Le bâtiment Esnault fait l'objet d'un arrêté municipal portant périmètre de sécurité avec interdiction d'accès à l'immeuble, en attendant les travaux de mise en sécurité des fenêtres qui sont prévus prochainement. Il est donc totalement inaccessible. C'est pour cette raison que j'avais autorisé le dépôt d'objets de l'association à la mairie au mois de juillet dernier » (courriel de Mme Sophie Morisse, maire déléguée de Combrée, du 16/09/2020).

10h45 : Evocation historique de l'Amicale pour ses 130 ans par notre vice-président Jean-Jacques Carré.

11h : Table ronde sur l'avenir de Combrée : Animée par Loïc Dusseau, président, avec:

- Philippe Bolo, député d'Angers-Segré,
- Patricia Maussion, conseillère régionale des Pays-de-Loire et présidente du Pays d'Anjou bleu²,
- Sophie Morice, maire déléguée de Combrée, adjointe au maire d'Ombrée en Anjou et vice-présidente d'Anjou Bleu Communauté,
- Geneviève Charbonneau-Bloomfield, présidente de l'ASMV du collège de Combrée,
- & Jean de Fouquières et Bernard Olivier, promoteurs du projet d'Ecole internationale pour Combrée.

Loïc Dusseau a communiqué aux élus un résumé du projet afin qu'ils puissent préparer cette table-ronde (cf. Annexe 1)

NB : la presse locale devrait être présente.

12h45 : Apéritif sous les cloîtres après les traditionnels recueillement et hymne à la Vierge combréenne (distribution copie des paroles aux participants), par Jean-Louis Sébile (portes de la chapelle et salle Gazeau ouvertes)

13h15 : Repas sous le préau : buffet froid servi par Auberge de l'Ombrée

15h30 : Lecture-spectacle « *A l'abri des regards* », inspiré du livre de Michel Pateau sur ses années de collégien à Combrée et organisé par l'Association pour la Sauvegarde et la Mise en Valeur (ASMV) du Collège de Combrée dans le cadre des Journées européennes du patrimoine (cf. Annexe 2)

Nous n'attendons qu'une cinquantaine de participants, Covid oblige³, mais ce qui correspond à la jauge maximale autorisée par l'EPIDE pour la salle.

3. Débat sur le projet d'Ecole internationale de Jean de Fouquières , suite à sa présentation orale du 3 juillet et écrite du 25 juillet 2020:

La communication en juillet du projet d'Ecole internationale de Combrée élaboré par Jean de Fouquières et Bernard Olivier suite à leur présentation lors du CA du 3 juillet (cf. Annexe 3) a déjà fait l'objet de nombreux échanges épistolaires plutôt positifs et constructifs entre les administrateurs durant l'été.

Le Président a rappelé que l'intérêt principal d'un tel projet est qu'il s'agit d'une reconversion globale qui, si elle pouvait être réalisée comme envisagée, aurait le mérite d'assurer une pérennité à notre vieux collège en retrouvant sa vocation éducative initiale, tout en l'ouvrant sur son environnement local, économique comme culturel (et même cultuel), ce qui est le meilleur hommage à rendre à un tel monument pour qu'il recouvre son lustre d'antan et sa place éminente dans le paysage segréen.

² Sur une idée de Dominique Faure, elle a accepté d'y participer le 14/09/2020.

³ Le Maine-et-Loire étant passé en zone rouge, le Préfet a pris, le 16/09/2020, deux arrêtés interdisant la fête des voisins et les soirées étudiantes, ce qui ne nous concerne donc pas...

Le défi est toutefois immense puisqu'il repose principalement sur notre Amicale, tout en constituant une opportunité formidable de maîtriser une situation qui nous garantirait que Combrée puisse conserver son âme et de retrouver notre « maison »..

Le débat qui s'est poursuivi lors de la présente réunion du CA a permis de dégager les orientations suivantes :

A cette occasion, nous avons confirmé notre grand intérêt pour projet, même le projet ainsi présenté était encore loin, à ce stade, d'être exhaustif, notamment dans sa partie financière qui mérite réflexion et approfondissement tant juridiques (sachant que l'Amicale ne serait pas engagée en propre, mais aurait sa place de droit dans les différentes structures à mettre en place, qu'elle dirigerait ou non) que comptables (manque de business plan).

L'aspect concernant l'engagement financier éventuel de l'Amicale est primordial, sachant que nos disponibilités actuelles se limitent à 40 K€ et qu'il n'apparaît envisageable de tout y investir (10 à 15 K€ tout au plus).

De même, nous ne saurions financer, à ce stade du projet, le budget de fonctionnement qui nous a été présenté pour les 6 premiers mois (67,70 K€) alors que nombre d'incertitudes sur sa possible réalisation demeurent.

Avant de s'engager plus avant, notamment dans la première phase de fonctionnement de 6 mois à financer, nous estimons que la phase préliminaire de « défrichage » n'est pas encore terminée, car nous devons, à notre sens, respecter les étapes suivantes :

- La première consiste à approuver ou non le principe de la création d'une Ecole internationale à Combrée à laquelle notre Amicale serait associée : ce sera l'objet de la présentation lors de notre AG du 19 septembre et de la table-ronde avec les élus locaux (député, conseillère régionale, maire).
- La deuxième sera de déterminer ensemble les modalités de cette association, tant sur le plan juridique que financier : pour cela, il faudra évidemment que le projet soit plus précisément chiffré, avec l'élaboration d'un véritable business plan et que nous puissions avoir des assurances quant aux ressources qui permettront son financement, tout particulièrement dans la phase de lancement, ce qui fera l'objet des discussions qui seront lancées post-AG dès lors que, au-delà de notre CA, l'accueil aura été également positif.
- La troisième, si ce projet apparaît viable et si nous trouvons un accord sur ses modalités précises, sera son lancement concret qui ne pourra intervenir qu'après l'approbation en Assemblée générale extraordinaire de l'Amicale du projet finalisé (si possible en fin d'année).

Pour la deuxième phase destinée à démontrer la viabilité d'un tel projet, l'élaboration d'un véritable business plan devra notamment tenir compte :

- Du coût d'acquisition ou de location des murs auprès de 2IDE (pour les bâtiments actuellement loués à l'EPIDE) et de la commune d'Ombree en Anjou (pour la salle Saint-Augustin et le bâtiment Esnault) ;
- Du coût des travaux de réhabilitation des bâtiments (entre 5 et 20 M€ selon les chiffres qui ont circulé) et de leur réalisation dans le temps (avec ou non possibilité de les commencer avant le départ de l'EPIDE en mars 2022) ;
- Des possibilités de financements (bancaires éventuellement par la CDC + mécénat + subventions) non seulement des travaux mais des frais de fonctionnement, et au-delà des 6 premiers mois, durant les 2 à 3 années précédant l'ouverture effective de l'école en 2022 ou

probablement 2023 compte tenu de la durée prévisible des travaux et de la phase de recrutement des élèves ;

- D'une éventuelle étude de marché.

A l'issue de la réunion du 19 septembre, nous leur proposerons rapidement une nouvelle réunion de travail avec les membres du CA qui seront prêts à s'investir, notamment pour vous aider à élaborer le business plan (Loïck Le Brun ?), sachant qu'un travail similaire avait déjà été fait par Patrick Tesson dans le cadre d'un projet de « Classes de Citoyenneté » qui n'avait toutefois pas abouti (cf. <http://www.classesdecitoyennete.fr/>).

Il faudra néanmoins que, préalablement, nous ayons pu rencontrer Franck Geiger, DG de 2IDE, car sans l'avis du propriétaire de murs, il nous sera difficile d'avancer plus concrètement⁴.

4. Question de la mise en ligne en accès libre ou privilégié des anciens bulletins numérisés sur le site Internet de l'Amicale www.amicalecombree.fr
--

La discussion sur ce dernier point (qui divisent visiblement les membres du CA) a été reportée à notre prochaine réunion, tant en raison de l'absence de Jean-Louis Boulangé (toujours à la manœuvre s'agissant de l'animation de notre Site) que de l'heure avancée (13h30).

Un déjeuner à la Cabane de Thorigné a ensuite rassemblé les deux Loïc(k), Gérard et Jean-Jacques.

*

⁴ Les éléments essentiels des réflexions estivales de l'Amicale ont été clairement transmis à Jean de Fouquières et Bernard Olivier par courriel du 18/09/2020.

Annexe 1 :

Présentation résumée du PROJET D'ECOLE INTERNATIONALE POUR COMBRÉE

**(Extrait du PV du conseil d'administration
de l'Amicale des anciens élèves et amis
de l'Institution libre de Combrée
du 3 juillet 2020)**

Ce projet d'école internationale privée au sein du site de Combrée a été présenté au CA de l'Amicale du 3 juillet 2020 par MM. Jean Becq de Fouquières (notamment ancien directeur de l'Ecole des Roches et ancien conseiller spécial auprès du Ministre de la jeunesse et de l'éducation) et Bernard Olivier (ancien directeur d'établissement médicosocial, consultant).

Il s'agirait d'un internat privé hors contrat à vocation internationale (60% de français, 40% d'étrangers, avec un système de bourses pour des élèves méritants et possibilité d'accueillir des externes, 350 à 400 élèves attendus), conservant son identité chrétienne. Il serait organisé à l'Anglaise en « maisons » de la 6^{ème} à la Terminale (et pourquoi pas des prépas), avec une partie formation scolaire classique et une partie formation pratique (ateliers, production maraichère, digital, start-up), favorisant le savoir scolaire, l'expérience active et les valeurs civiques, outre une place importante au sport (avec notamment aménagement d'une piscine couverte, qui pourrait être accessible également aux habitants de Combrée).

Cette école est conçue pour être « portée » par l'Amicale des anciens élèves (avec la création d'un fonds de dotation et d'une association de d'exploitation de l'école propriétaires + PME pour les activités économiques, culturelles et touristiques, à étudier) qui saurait en assurer la pérennité, grâce au réseau renouvelable des anciens élèves qui y passeront en s'inscrivant la lignée de ceux qui y sont passés depuis 210 ans.

Cette reconversion globale ou « renaissance » du site dont les bâtiments seraient rénovés et mis aux normes, pour qu'il redevienne un lieu incontournable dans le Segréen, serait, par ailleurs, ouverte sur l'économie (« Ateliers d'expériences pratiques, actives et créatives », outre les travaux à réaliser par des entreprises de la région et des créations d'emplois pour son fonctionnement) et la vie culturelle locale (concerts et messes dans la Chapelle réhabilitée, théâtre et autres évènements culturels, coupe de l'éloquence, partenariat avec les associations locales, etc.) pour pouvoir s'intégrer dans le territoire (en concertation avec les élus et collectivités territoriales) et mettre en valeur son intérêt patrimonial, paysagé et touristique remarquable (parcours touristique, visites historiques, idées de chambres d'hôtes, de résidence d'artistes pendant les vacances, éco pâturage, etc.).

Le débat interne au CA va se poursuivre et ce projet sera présenté au plus grand nombre lors de l'AG du 19 septembre 2020 à l'occasion d'une table-ronde sur l'avenir de Combrée.

19 SEPT.
2020

COLLÈGE DE COMBRÉE
15H30

Journées
Européennes du
Patrimoine



À L'ABRI DES REGARDS

Textes de Michel Pateau

LECTURE - SPECTACLE

Port du masque et réservation obligatoires (Office du Tourisme: 02 41 92 86 83).
En plein air. Accès: Cour arrière du théâtre du Collège de Combrée, 3 Rue du
chevalier d'Avoynes, Combrée

Réalisation: Association pour la Sauvegarde et Mise en Valeur du Collège de Combrée



Annexe 3 :

**PROJET D'ÉCOLE INTERNATIONALE
POUR COMBRÉE**



**Document élaboré par Jean de FOUQUIÈRES et Bernard OLIVIER
Combrée, 49520 - juillet 2020**

SOMMAIRE

Préambule, genèse d'un projet

I - Les principales caractéristiques de cette Ecole

II - Le scolaire

III - Les temps pratiques

IV - La vie sociale et l'hébergement

V - Expérience Active Economique

VI - Les grandes lignes du projet

VII - Première phase de la mise en œuvre, l'équipe de départ

VIII - Organisation juridique de l'Ecole et sources de financement

IX - Budget de fonctionnement des 6 premiers mois

Conclusion

Projet d'École Internationale pour Combrée

Préambule, genèse d'un projet

Voici les grandes lignes d'un projet d'Ecole Internationale sur le site de l'ancien Collège de Combrée (Maine et Loire).

Ce texte fait suite à une présentation orale devant le Conseil d'administration de l'association des anciens élèves et amis de l'école de Combrée le 3 juillet à l'invitation du Président M. Loïc DUSSEAU.

Je me présente à vous, Jean BECQ de FOUQUIERES*, car j'ai été contacté par M. Foulques de MONTAIGU, membre de l'association des anciens de Combrée que j'ai rencontré quelques temps auparavant. Lors de cette rencontre, j'ai eu l'opportunité d'évoquer certaines de mes expériences professionnelles, en particulier, celle de la direction de l'Ecole des Roches en Normandie de 1987 à 1991.

Les grands principes d'éducation, développés dans ce projet, sont inspirés par ceux mis en place dans ce type d'école privée. Ils rompent avec l'enseignement traditionnel de l'Ecole publique d'aujourd'hui, en particulier sur la responsabilité des élèves, leur implication dans la vie concrète ainsi que le retour à des valeurs civiques de respect dans la vie sociale.

En 2022, nous voulons proposer des perspectives d'enseignement au plus près des questions sociétales et économiques actuelles. La préservation de l'environnement et la transition écologique, les questions économiques liées au désir de relocalisation enfin prônées par nos dirigeants, c'est à dire la prise de conscience des richesses de nos territoires, et les capacités novatrices que nous apporte l'intelligence artificielle, la robotique, le numérique.

Le Projet a été élaboré en commun avec M. Bernard OLIVIER*, consultant et partie prenante dans sa future mise en œuvre.

- Monsieur Jean de FOUQUIERES, président de l'association de la sauvegarde de l'enfance d'Indre et Loire, ancien directeur de parc zoologique, ancien directeur général de l'école des roches de 1987 à 1991
- Monsieur Bernard OLIVIER, ancien directeur d'établissement médicosocial, consultant

I - Les principales caractéristiques de cette école

Voici en six points ce qui peut constituer les originalités et les atouts de cette Ecole :

- 1 - Une Ecole internationale (60% français-40% étrangers),
- 2 - Un projet scolaire sur deux axes,
 - Acquisition de savoirs, enseignement intellectuel de la classe de 6^e à la terminale et des classes « prépa »
 - Ateliers d'expériences pratiques, actives et créatives
- 3 - Une Organisation basée sur une vie sociale en Internat,
- 4 - Une Ecole productrice d'économie et de création culturelle,
- 5 - La valorisation Touristique du Bâtiment, de son histoire patrimoniale et de son nouveau développement,
- 6 - Des valeurs civiques chrétiennes, laïques, d'éducation, de discipline, de respect.

II - Le Scolaire

La scolarité s'adresse à des élèves, filles et garçons, de diverses nationalités en privilégiant néanmoins la France (60%). Nous envisageons d'accueillir 350 à 400 élèves.

Le projet vise l'excellence, la réussite. Le coût annuel estimé (30 000 €) opère évidemment une sélection parmi les classes aisées.

Cependant, il nous semble important d'ouvrir l'école à un certain nombre d'élèves moins privilégiés, possédant l'envie et les capacités de suivre cette forme d'enseignement.

Les enseignements vont de la 6^e à la terminale avec des classes « Prépa ».

Nous faisons la différence entre élitisme et réussite. Le haut niveau d'enseignement favorisera sans doute la possibilité d'accéder aux études et aux postes les plus prestigieux, mais il permettra essentiellement à chaque élève de développer sa personnalité sur le plan cognitif, psychologique et professionnel quels que soient le domaine et la profession choisis plus tard par l'élève.

L'école est un lieu dédié à l'éducation, à la réussite de sa vie et à l'intégration socio-professionnelle et citoyenne.

L'école respectera les programmes de l'Education Nationale. Il n'est pas exclu, que d'ici quelques années, nous passions contrat avec l'Etat sur l'enseignement dispensé.

Un directeur des études, responsable des contenus scolaires, définira les spécificités de l'école en mettant en place un projet pédagogique adapté. Celui-ci sera aussi l'interface avec l'académie.

III - Les temps pratiques

Les matinées sont consacrées au travail intellectuel, les après-midi à la vie pratique, sportive et culturelle.

Le principe est de compléter les apports en connaissance par leur mise en **pratique réelle**, sous forme d'ateliers. En effet, préparer des jeunes gens à gérer ou créer des activités ne peut se faire que par la confrontation à l'expérience concrète de la réalisation « des objets » matériels ou immatériels.

Il s'agira de savoir et de savoir faire

1 - Les ateliers

Ils concernent des activités traditionnelles et plus modernes.

A ce stade du projet, il n'est pas possible de dresser la liste des ateliers qui seront effectivement créés.

D'ores et déjà nous pensons à des ateliers d'ébénisterie, de mécanique ou d'électronique.

Une place importante sera aussi faite aux technologies numériques, et à l'intelligence artificielle, sous la forme de Start up par exemple.

2 - Le sport

Il représentera une dimension importante dans nos principes d'éducation. Longtemps opposé à l'intellect, le corps, par le biais d'activités physiques, favorisera le développement général de l'élève et le goût de l'effort.

En premier lieu, il s'agit de préserver sa santé et de renforcer ses capacités corporelles. La pratique du sport, activité de loisir, visera également l'apprentissage des règles de la vie en société.

Nous envisageons la construction d'une piscine couverte, qui sera accessible aux habitants de Combrée.

D'autres infrastructures sont à prévoir (gymnase et stade multisports).

S'inscrire dans des compétitions hors l'Ecole (football, rugby, volley, vélo, athlétisme, etc...) sera aussi un objectif.

3 - La culture

Le site de Combrée est doté de lieux emblématiques comme la chapelle et le théâtre qui sont propices à l'organisation d'évènements culturels (pièces de théâtre, concerts, danse, conférences, coupe de l'éloquence).

Outre ces lieux, nous aménagerons des studios d'enregistrement et de création musicale ainsi que des studios de montage audiovisuel et des ateliers de peinture et sculpture.

Des salles informatiques sont aussi à prévoir.

IV - La vie sociale et l'hébergement

Dans cette dimension du projet, nous abordons le versant éducatif et le respect des valeurs prônées par l'Ecole.

Les étudiants habiteront sur place, avec un système de vie en internat organisé par maisons, comprenant des chambres de 3 à 5 places. Pour les élèves géographiquement proches de l'Ecole, on privilégiera la demi-pension. Les pensionnaires seront incités à **prendre des responsabilités** ; des capitaines dans les maisons, choisis parmi les élèves, exerceront le leadership de la maison et seront un lien avec l'encadrement. En outre, ils veilleront au bon déroulement des études du soir.

Pour les plus jeunes, les maisons seront gérées par des couples de maître et maîtresse de maison.

Les repas seront préparés en interne, avec une cuisine centrale, et pris par maison dans une salle à manger générale.

Les élèves auront un uniforme : veste bleue unie, pantalon gris pour les garçons et jupe grise pour les jeunes filles, chemises avec cravate et chemisiers blancs et nœuds pour les filles.

Une fois par semaine, il sera procédé à la levée des couleurs de chaque nationalité représentée, ainsi que l'étendard spécifique à notre Ecole.

Les départs en weekend et les retours se feront en uniforme.

Pour les déplacements, nous organiserons un système de bus à partir des points centraux, par exemple pour Paris, la Porte Maillot.

V- Expérience Active Economique

Sous ce vocable il faut entendre un double mouvement où les ateliers de l'après-midi auront une vocation scolaire mais aussi entrepreneuriale. **Combrée Ecole et Combrée PME**. L'institution avec ses deux entités participera au développement économique du territoire en inscrivant les élèves comme acteurs ressources de ses objectifs.

Les atouts de L'Ecole internationale de Combrée doivent être valorisés pour la rendre visible par les instances politiques et favoriser ainsi son développement et sa viabilité dans le temps. Divers projets peuvent concourir à faire de Combrée un **partenaire dans le développement local** en participant à la richesse du département et de la Région.

Reprenons les atouts de ce lieu :

Un bâtiment remarquable riche de deux siècles d'histoires.

Une Ecole d'excellence ouverte sur le monde et enracinée dans un territoire.

Une logistique interne à exploiter pour créer de la richesse et de l'économie créative (hommes, bâti, lieux remarquables comme la chapelle, le théâtre, les infrastructures sportives, les espaces verts).

Une détermination à entretenir des **partenariats** de toutes sortes avec la commune, les instances départementales et régionales, des associations, etc...

L'apport d'un souffle nouveau pour l'emploi et les activités locales (production maraîchères pour alimenter notre cuisine, développement des commerces locaux, activités touristiques, etc...).

La création d'activités complémentaires à l'enseignement proprement dit qui permettront aux élèves en lien avec des entrepreneurs culturels, touristiques, ou agricoles de produire des biens ou des services, et d'apprendre à gérer des entreprises.

Quelques exemples d'activités à créer :

Création et gestion de maisons d'hôtes,

Organisation d'un parcours de visite du lieu et des activités de l'Ecole avec dépliants,

Point de passage d'un circuit vélo, avec halte restauration, réparation vélo, vente de produits locaux,

Eco pâturage du domaine vert, élevage d'animaux,

Hébergement d'artistes pendant les vacances,

Organisation d'évènements artistiques et culturels, travail de partenariat avec des entreprises culturelles d'Angers, Cholet, Laval (les orchestres régionaux, les musées),

Inscription de l'Ecole dans une démarche globale d'Economie Créative.

VI – Rappel des grandes lignes du projet

Nous travaillons autour d'une idée **d'Ecole Active et Vivante**,

L'enseignement est partagé entre l'acquisition de connaissances et l'expérience pratique,

L'Ecole n'est pas une fin en soi, c'est un tremplin vers des études supérieures et une insertion positive dans la vie socio professionnelle,

Un suivi par la mise en place d'un réseau international d'entreprises, d'anciens élèves ou professeurs de Combrée,

Une éducation qui respecte les valeurs chrétiennes sans faire de prosélytisme,

Combrée, un acteur local incontournable, **actif dans son territoire**, prônant la localisation de l'économie pour les ressortissants français, transposable et adaptable à chaque nation étrangère représentée,

Créateur d'une économie gérée en commun par les élèves et des professionnels,

Respectueux de l'environnement et d'une transition écologique réaliste,

Pour former les jeunes accueillis, à la **citoyenneté de demain**.

VII – Première phase de la mise en œuvre

Préparation à l'ouverture, horizon 2022-2023.

A partir du moment où ce projet d'Ecole a recueilli le soutien et l'engagement fermes de l'association des anciens de Combrée, ainsi que d'un certain nombre de personnalités du monde politique, financier, économique et des affaires, nous pouvons lancer les différentes phases de la mise en œuvre.

Cependant, cette phase initiale, dans laquelle nous sommes déjà, nécessite un minimum de moyens pour en assoir les bases juridiques.

1 - Mise en place d'une première équipe de travail (6 mois)

Cette première équipe s'est créée grâce et après que M. Foulques de Montaigu ait sollicité M. Jean de Fouquières pour réfléchir à la possibilité d'une Ecole dans la droite ligne de la renommée de l'ancien collègue Combréen !

Nous pensons que ce premier noyau pourra impulser cette dynamique créative, en voici la composition :

- Un Responsable porteur du Projet : Jean de FOUQUIERES, Directeur général de l'association d'exploitation de l'Ecole,
- Un Consultant : Bernard OLIVIER, co-auteur des différents écrits et associé aux premières démarches de communication du projet. Il sera rémunéré au gré de ses missions de conseil,
- Un(e) Secrétaire, maîtrisant l'informatique et parlant l'anglais, travaillant en freelance,
- Un Expert-comptable,
- Un Juriste, avocat d'affaires pour mettre en place et gérer juridiquement les différentes entités nécessaires à notre organisation,
- Un Comité des anciens de Combrée, qui apportera ses ressources et contrôlera la progression de la mise en œuvre du projet.

2 – Sa mission

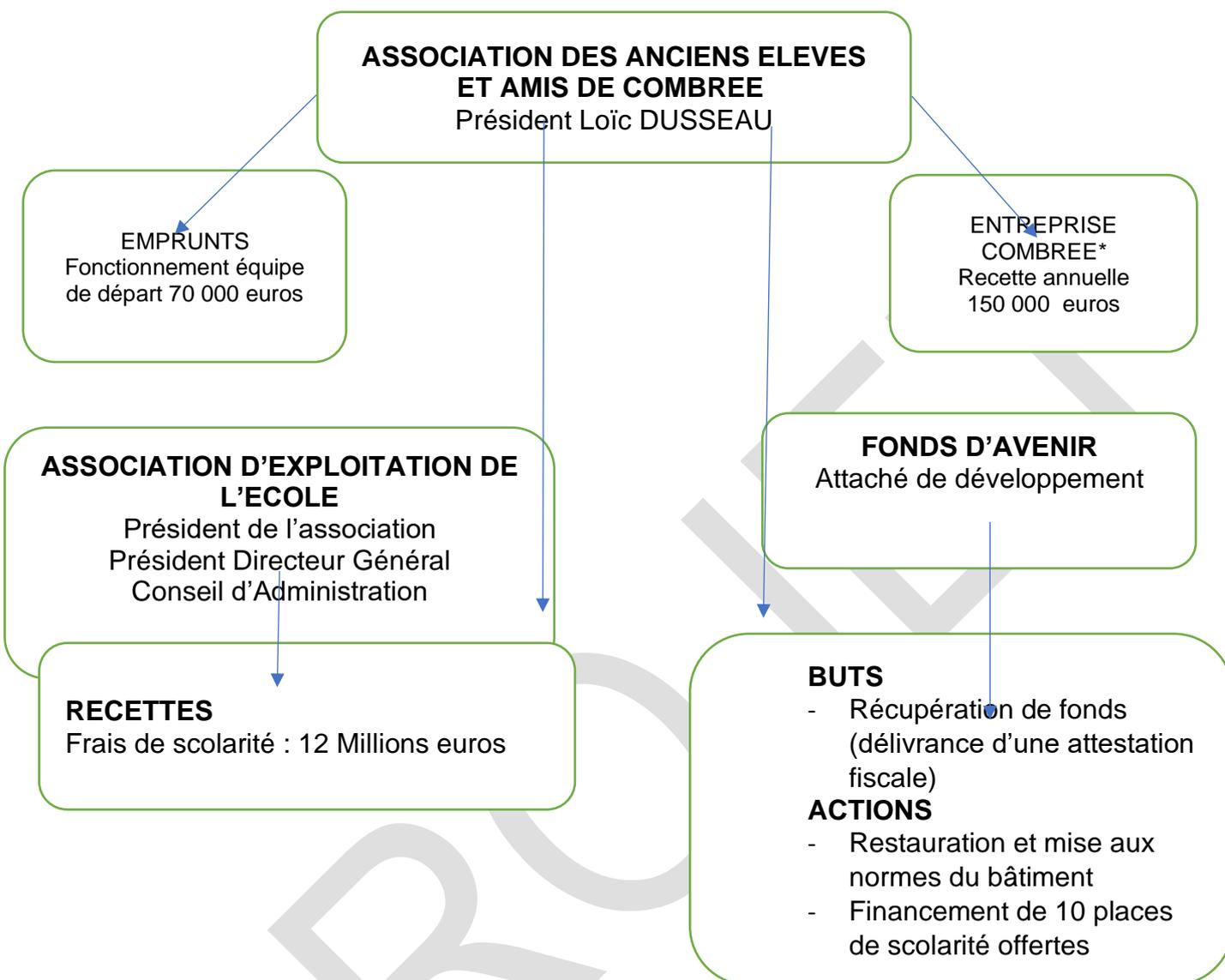
Cette équipe préparera et suivra toutes les phases successives de la mise en œuvre du projet. Elle s'étoffera à la mesure des besoins de l'organisation.

- Mise en place d'un plan de financement sur la base du projet joint,
- Recherche de fonds,
- Actualisation d'un Plan de rénovation du bâtiment,
- Suivi des travaux,
- Elaboration du Projet scolaire avec l'éducation nationale,
- Projet économique avec les partenaires publics, politiques et privés,
- Embauche des personnels scolaires, et services généraux,
- Création d'un pôle Ressources Humaines,
- Plan d'investissement des matériels nécessaires au fonctionnement,
- Mise en place d'un secteur communication international en vue de la promotion de l'Ecole et du recrutement des élèves.

A chaque étape de l'avancée du projet

Point sur l'état de la progression de la mise en œuvre, et plan d'actions court terme à 3 mois (les contacts, les travaux, les partenaires, le point financier)

VIII - ORGANISATION JURIDIQUE DE L'ECOLE



****Commentaires complémentaires sur l'organisation juridique.***

L'ensemble de cet organigramme doit refléter les différentes entités de l'école :

1-sa dimension scolaire

2- la gestion financière des fonds

3-sa partie économique.

Dans sa partie économique, il faudra sans doute créer une société que nous avons appelée « Entreprise Combrée » pour l'instant, une SARL pour gérer les activités économiques dont nous avons parlé au chapitre V. Par exemple : les maisons d'hôtes, l'accueil d'artistes, les événements culturels, la partie externe du public de la piscine, des productions agricoles, les startups, etc... Une estimation des recettes est fixée à 150 000 €.

Nous étayerons cet organigramme par une étude affinée de notre collaborateur juridique dès que les termes de ce projet seront validés par le conseil d'administration de l'amicale des anciens élèves et amis de l'Institution libre de Combrée.

IX – BUDGET DE FONCTIONNEMENT POUR LES SIX PREMIERS MOIS

Nature	Divers	Montant net moyen mensuel	Montant brut mensuel moyen	Montant brut 6 mois
Salaires PDG		3.000 €	4.700 €	28.200 €
Rémunération Consultant, autoentreprise		1 800 €	2500 €	15.000 €
Salaire secrétaire		1.000 €	1.500 €	9.000 €
Comptable				4.000 €
Juriste				3.000 €
Déplacements*	3.000 €			3.000 €
Autres frais*	2.500 €			2.500 €
Petits matériels*	3.000 €			3.000 €
TOTAL				67.700 €

Déplacements : visites d'Ecoles (Angleterre, France, Suisse.), Rendez-vous partenaires. Donateurs, architectes,
Autres frais : hôtels, restaurants, autres...
Petit matériel : bureautique à Tours et sur site.

Conclusion

Ce texte, qui ne se veut pas exhaustif, rassemble les idées princeps du fondement d'un renouveau de la vie de ce bâtiment de Combrée. Avec sa définition d'**Ecole Vivante**, ce projet s'enracine dans une histoire vieille de deux siècles. Alors, puisant dans l'âme de ses fondateurs, il nous serait agréable de relever cette gageure, de redonner vie à toute une lignée de femmes et d'hommes, qui ont fait de Combrée, plus qu'une école, un lieu d'éducation à la vie.